

Greffé
du Tribunal de Commerce de
LILLE
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : 1819

Concernant :

SAS INBEV FRANCE
14 Avenue Pierre Brossolette
59280 ARMENTIERES

Dépôt effectué par :

SAS INBEV FRANCE
14 Avenue Pierre Brossolette
59280 ARMENTIERES

Numéro RCS : LILLE B 321 336 208

<14805/1981B00155>

Pièces déposées le 10/02/2006

Numéro : 2601088

Procès-verbal du 26/01/2006
- Changement de Président

Tarif fixé par décret 80.307 du 29.04.80 - 5 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



10 FEV. 2006

14805
1088

InBev France
Société par Actions Simplifiée au capital de 58 200 000 euros
Siège social : 14, avenue Pierre Brossolette
59280 ARMENTIERES
321 336 208 RCS LILLE

10 FEV. 2006

**Procès verbal de la réunion
du Conseil de Présidence du 26 janvier 2006**

L'an deux mille six, le jeudi vingt six janvier à seize heures, le Conseil de Présidence s'est réuni au siège social, sur convocation de l'un de ses membres, Monsieur Philippe PLOUVIER, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente, démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il résulte du registre de présence :

Qu'assistent à cette réunion Monsieur Philippe PLOUVIER, Conseiller, et Monsieur Yves MARTIN, Conseiller,

Et que Madame Sabine SAGAERT, Présidente, et Monsieur Gauthier de BIOLLEY, Conseiller, sont absents et excusés.

Monsieur Philippe PLOUVIER, en sa qualité de Conseiller le plus ancien, préside la séance.

Il constate que les conseillers présents ou représentés réunissent au moins la moitié des membres en fonction et qu'en conséquence le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur François VIC remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.



Le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT EN REMPLACEMENT DE LA PRESIDENTE, DEMISSIONNAIRE

Monsieur Philippe PLOUVIER expose qu'en raison de ses nouvelles fonctions au sein du Groupe INBEV, Madame Sabine SAGAERT a démissionné ce jour de ses mandats de Présidente de la société et de membre du Conseil de Présidence.

Le Conseil prend acte de la démission de Madame Sabine SAGAERT et la remercie pour les services rendus à la société tout au long de l'exercice de son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer, à dater de ce jour et sans limitation de durée, en qualité de Président Monsieur Chris COOLS, demeurant Herenboslaan 18, 2500 LIER (Belgique).

Le Conseil décide que Monsieur Chris COOLS exercera ses fonctions dans les limites définies par le Groupe INBEV, au-delà desquelles une autorisation du Conseil de Présidence sera nécessaire en application des dispositions de l'article 11.4 des statuts.

POUVOIRS

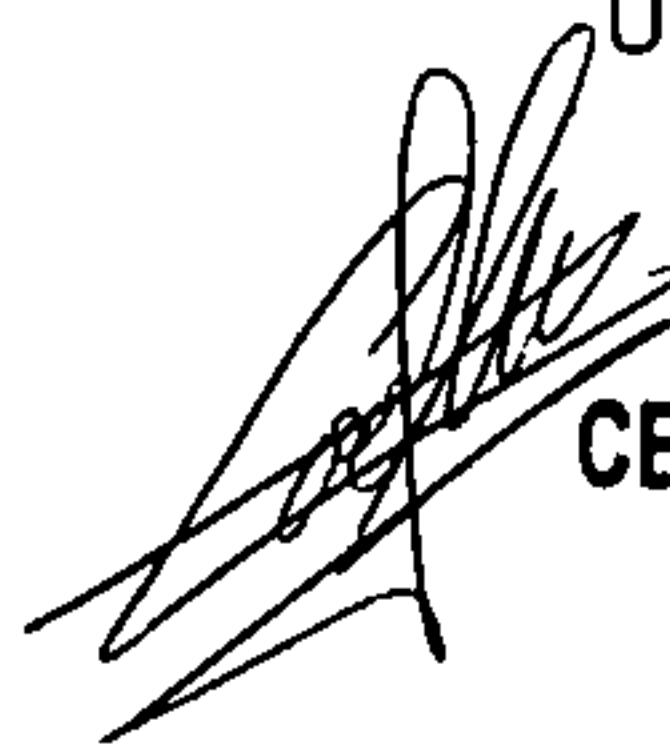
Le Conseil de Présidence donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un Conseiller.

Le Président de séance

Un Conseiller



**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**